

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **quatorzième jour de juillet 2014 à 19 h 30**
à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, greffier adjoint, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

14-07-214

Approbation de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-07-215

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 26 mai 2014.

ADOPTÉE

14-07-216

Projet d'implantation de la téléphonie IP

ATTENDU QUE la MRC et la Ville de Princeville désirent diminuer leurs coûts en matière de services de téléphonie;

ATTENDU QUE la MRC dispose d'un réseau de fibres optiques permettant le déploiement d'un système de téléphonie IP;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Ville de Princeville souhaite optimiser l'utilisation du réseau de communication haute vitesse par fibre optique qui relie les municipalités et la MRC;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités qui y seraient liées profiteront d'économies d'échelle et que les différentes municipalités pourront communiquer entre elles via des appels internes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Ville de Princeville accepte de participer au projet d'implantation de la téléphonie IP hébergée et mandate la MRC de

l'Érable à effectuer l'appel d'offres commun pour et au nom de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-07-217

Modification de l'entente avec la Commission scolaire des Bois-Francis – Autorisation de signatures

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accepter le protocole de modification de l'entente du 3 décembre 2012 dans le but de participer financièrement à la bonification de l'offre des activités physiques à nos clientèles spécifiques et d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ladite entente.

ADOPTÉE

14-07-218

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 10-06-2014 au 14-07-2014
- nos M1244 à M1252 & 35431 à 35477 195 812,41 \$
- dépôts salaires des périodes 201424 à 201427

ADOPTÉE

14-07-219

Approbation des comptes

Sur une proposition de le conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement à l'exception du chèque no 35480, lequel devra être annulé :

Chèques :

- En date du 14 juillet 2014
- nos 35478 à 35666 942 744,58 \$

ADOPTÉE

Dépôt d'états financiers d'organismes - Le greffier adjoint dépose les états financiers des organismes suivants : CPA Princeville et Maison des Jeunes La Fréquence.

14-07-220

Entente sur les conditions de travail avec les cadres

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu d'approuver le protocole de relations de travail entre la Ville de Princeville et son personnel cadre pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017 et d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville ladite, entente.

ADOPTÉE

14-07-221

Engagement d'un salarié temporaire au service des Loisirs

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'engager Éric Fortier à titre de salarié temporaire comme préposé à la maintenance au service des Loisirs en remplacement de M. Éric Laroche qui sera en absence prévue par la convention collective, et ce, à compter du 7 juillet 2014;

QUE ses conditions de travail soient celles prévus à la convention collective de travail.

ADOPTÉE

14-07-222

Conditions spécifiques de travail au service Incendie

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

- Que, lors d'intervention en incendie en dehors des heures régulières de travail du préventionniste Pierre Bouffard, celles-ci soient rémunérées selon le tarif applicable aux fonctions exercées tel qu'indiqué à la politique des conditions de travail des pompiers et premiers répondants;
- Qu'une rémunération de 45 \$ l'heure soit versée au membre du service incendie accrédité comme instructeur pour les programmes et cours de l'École nationale des pompiers du Québec lorsque celui-ci donne de la formation aux pompiers du service ou à ceux de l'extérieur, sous gouverne de la Ville de Princeville, et devant mener à leur qualification reconnue.

ADOPTÉE

14-07-223

Congrès de l'association des pompiers instructeur du Québec

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil autorise Pierre Bouffard, préventionniste, à participer au congrès annuel organisé par l'Association des pompiers instructeurs du Québec qui aura lieu à Montmagny du 11 septembre au 14 septembre 2014;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

14-07-224

Règlement no 2014-260 – modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2014-260 modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-07-225

Ratification de l'offre de services pour la surveillance des travaux du prolongement de la rue Jérémie-Pacaud

Sur la proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier le mandat de surveillance de chantier et de bureau, selon l'offre de service du 13 décembre 2013, accordé à Les Services EXP inc. pour la surveillance des travaux du prolongement de la rue Jérémie-Pacaud pour un montant approximatif à 18 904 \$ avant taxes;

De ratifier les paiements effectués et d'autoriser la trésorière à effectuer les prochains;

QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt no 2013-237.

ADOPTÉE

14-07-226 **Révision budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation de Princeville**

ATTENDU QUE l'Office municipal d'Habitation de Princeville a transmis une demande d'approbation d'un budget révisé ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver la demande de budget révisé présenté par l'Office Municipal d'Habitation de Princeville pour un nouveau déficit révisé de 136 484 \$;

QUE le conseil consent à verser selon la Loi, un montant de 13 648 \$ représentant 10 % du déficit approuvé par la SHQ.

ADOPTÉE

14-07-227 **Règlement no 2014-261 – modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller, Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2014-261 afin de modifier le règlement de zonage no 432-89 adopté par l'ancienne Ville de Princeville pour permettre dans la zone R-59 située du côté Sud de la rue Leclerc et du côté Ouest de la rue Prince l'usage bifamilial et trifamilial isolé.

ADOPTÉE

14-07-228 **Avis de motion – Nouveau règlement sur les dérogations mineures**

Avis de motion est donné par le conseiller Me Serge Bizier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement sur les dérogations mineures.

14-07-229 **Projet de règlement sur les dérogations mineures**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le projet de règlement sur les dérogations mineures de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

14-07-230 **Demande de dérogation mineure – Yves Croteau et Anita Kuster**

ATTENDU QUE les demandeurs désirent construire une nouvelle résidence sur leur propriété;

ATTENDU QUE cette propriété a une grande superficie;

ATTENDU QUE la subdivision de cette propriété formerait des lots conformes à la réglementation;

ATTENDU QUE cette nouvelle résidence ne peut pas être desservie par le service d'égout sanitaire municipal, mais peut obtenir le service d'aqueduc selon la politique en vigueur;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 475, rue St-Jean-Baptiste Sud, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Croteau et Madame Kuster afin de permettre la subdivision de leur propriété pour pouvoir construire une nouvelle résidence desservie par un système septique autonome selon le Q-2, r.22 Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

ADOPTÉE

14-07-231

Demande de dérogation mineure – Jean Godbout et Johanne Cayer

ATTENDU QUE cette propriété a une grande superficie en zone rurale;

ATTENDU QUE les copropriétaires manquent d'espace pour remiser divers équipements;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 57-A, 7^e Rang Ouest, la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Godbout et Madame Cayer afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 62,44 m², en plus du garage annexe existant, ce qui représente une dérogation de 16 m² pour la superficie par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

14-07-232

Vente d'un terrain résidentiel – 150 rue Fréchette

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à David Lecomte ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 4 309 656 (150 Fréchette) pour le prix de 13 649,80 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier adjoint soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-07-233

Vente d'un terrain résidentiel – 25 rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Isaac Turcotte et Marie-France Mercier ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 462 (25 Liberge) pour le prix de 20 303,71 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-07-234

Vente d'un terrain résidentiel – 85 rue Liberge

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Nicolas Allison et Kimberly Poulin-Roy ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 456 (85 Liberge) pour le prix de 20 308,12 \$ avant les taxes applicables;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

14-07-235

Demande de remboursement d'une inscription au soccer U-16 de Plessisville

ATTENDU QUE le niveau U-16 de soccer n'est pas disponible à Princeville et que Sabrina Côté a dû s'inscrire à l'extérieur ;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville rembourse à Sabrina Côté et/ou Sonia Bédard une somme de 100 \$ équivalent au frais supplémentaire de non-résident que la Ville de Plessisville leur a chargé.

ADOPTÉE

14-07-236

Régie des alcools, des courses et des jeux

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de prendre acte de la demande de permis d'alcool du Restaurant le Gourmet dont l'usage et l'implantation respectent la réglementation municipale.

ADOPTÉE

14-07-237

Société d'horticulture de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 37,93 \$ à la Société d'horticulture de Princeville représentant le coût du vin d'honneur donné à leur activité de la Fête Nationale en juin dernier.

ADOPTÉE

14-07-238

Magasin Coop de Plessisville

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de participer au tournoi du 75^e anniversaire du Magasin COOP de Plessisville par la délégation d'un forsome et dont les profits iront au soutien d'organismes de la région.

ADOPTÉE

Conférence des élus du Centre-du-Québec - classé

14-07-239

Tournoi des Dodgers de Princeville

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de laisser la location gratuite pour les deux terrains de balle requis lors du Tournoi organisé par les Dodgers de Princeville du 23 au 27 juillet 2014.

ADOPTÉE

14-07-240

Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable – Souper-bénéfice

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville délègue deux personnes au souper-bénéfice de la Fondation du CLSC-CHSLD de l'Érable au coût total de 200 \$.

ADOPTÉE

14-07-241

Club Lions Princeville inc.

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville accorde la location gratuite au Club Lions de Princeville de la salle Alphonse-Desjardins de la bibliothèque pour leurs réunions du conseil d'administration, de la salle du café Mondelet pour la vente des bûches de Noël et de la nouvelle salle au sous-sol du Centre communautaire pour leurs réunions repas le tout aux dates indiquées sur leur demande en date du 10 juillet 2014.

ADOPTÉE

14-07-242

Chevaliers de Colomb de Princeville

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de laisser la location gratuite de la Salle Pierre-Prince aux Chevaliers de Colomb de Princeville pour la Soirée des Jubilaires le 25 octobre 2014 et le déjeuner de la Fête des mères le 12 mai 2015.

ADOPTÉE

Tournoi Adrien Paquet – classé

14-07-243

Opération Enfant Soleil – Souper Spaghetti

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de laisser la location gratuite de la Salle Pierre-Prince à mesdames Micheline Nadeau et Amélie Hamelin pour la tenue d'un souper spaghetti au profit d'Opération Enfant-Soleil.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

14-07-244

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE